



L'enseignement dans le cadre de votre pratique

Transition vers l'exercice de la profession (TvEP)

Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

Septembre 2015



Ontario

Agence de promotion
et de recrutement
de ProfessionsSantéOntario

Table des matières

Introduction	1
Aperçu	3
Programmes d'éducation médicale régionalisée	4
Nomination au sein du corps professoral	5
Former le formateur : formation médicale continue et perfectionnement professoral	6
Conclusion	7

Introduction

L'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario (APR PSO) est très reconnaissante de la contribution de ses partenaires et collègues de la santé à l'établissement du contenu des modules de Transition vers l'exercice de la profession. Ce module présente de l'information sur la façon d'intégrer l'enseignement et le mentorat dans la médecine générale ou spécialisée en Ontario. Les modules de Transition vers l'exercice de la profession englobent des renseignements plus détaillés et approfondis sur bon nombre de ces sujets.

Trouver le modèle d'exercice qui vous convient

Ce module offre de l'information et des ressources aux médecins résidents, aux médecins qui s'installent en Ontario et aux médecins praticiens afin de les aider dans leur recherche d'emploi et le processus d'emploi.

L'aspect commercial de la médecine

Ce module offre aux médecins résidents et aux nouveaux diplômés de l'information sur les facteurs professionnels, pratiques et personnels à prendre en compte au moment de l'établissement d'un cabinet en Ontario.

Services de suppléance en Ontario

Ce module présente aux médecins des conseils sur les pratiques exemplaires ainsi que des ressources en vue de la prestation de services de suppléance en Ontario.

Bien-être des médecins

Ce module offre aux médecins résidents, aux diplômés et aux médecins praticiens de l'information sur les ressources et les stratégies de maintien d'un équilibre travail-vie.

Le compte à rebours a commencé

Ce module offre aux médecins résidents un guide étape par étape de transition vers l'exercice de la profession.

Ressources pour les médecins

Ce module est une compilation des ressources conçues pour les médecins qui portent sur un vaste éventail de sujets liés à l'exercice de la médecine en Ontario.

Rémunération, mesures incitatives et avantages sociaux

Procure des renseignements aux résidents, aux diplômés en médecine et aux médecins en exercice sur les différentes rémunérations offertes aux médecins en exercice en soins primaires et en soins spécialisés, en Ontario.

Une fois établi dans votre pratique clinique, vous pourriez songer à prendre part à une formation médicale. Quel que soit leur lieu de pratique, les médecins ont la possibilité de participer à l'enseignement en médecine, au sein d'une des six facultés de médecine de l'Ontario ou par l'entremise d'un programme d'éducation médicale régionalisée.

**Raisons pour lesquelles
on devient précepteur**



**Programmes d'éducation
médicale régionalisée**



**Obtention d'une nomination
au sein du corps professoral**



**Formation médicale continue
et perfectionnement
professoral**

Aperçu

Les médecins qui enseignent à des étudiants en médecine et aux résidents sont appelés « précepteurs ». À ce titre, ils agissent en tant que guides, mentors et modèles de rôle auprès des étudiants, quel que soit le stade atteint dans leur formation médicale. Grâce à un modèle d'enseignement individuel axé sur la formation communautaire, les précepteurs bénéficient d'une occasion unique de transmettre leurs compétences en gestion clinique et pratique. Pour satisfaire les normes d'accréditation, les précepteurs évaluent les étudiants tout au long de leur stage et après celui-ci, ce qui renforce leurs capacités, enrichit leurs connaissances et accroît leur confiance en eux. Enseigner aux étudiants en médecine est un des dons les plus magnifiques à faire. De plus, les étudiants en médecine qui ont fait l'expérience d'une formation régionale modifient souvent leur cheminement professionnel après avoir vécu une expérience et un mentorat positifs durant ces stages.

Plusieurs **raisons** poussent à devenir précepteur, dont celles-ci :

- préparer les étudiants à leur première expérience en médecine;
- laisser une trace indélébile en tant que mentor;
- transmettre ses connaissances aux étudiants et leur faire part de ses expériences;
- aider les étudiants à acquérir des compétences essentielles;
- influencer le cheminement professionnel des étudiants;
- encourager les médecins à se tenir au fait des événements grâce à la formation médicale continue (FMC);
- faciliter le recrutement de nouveaux médecins dans sa collectivité.



Les précepteurs pourraient être rémunérés pour avoir pris part à une activité de formation par le truchement des programmes d'éducation médicale régionalisée. Les honoraires versés sont les mêmes dans toute la province, quelle que soit la faculté à laquelle vous êtes associé.

Programmes d'éducation médicale régionalisée

Eastern Regional Medical Education Program (ERMEP)

Établi en 2002 en collaboration avec l'école de médecine de l'Université Queen's et la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, l'ERMEP promeut et déploie le réseau éducatif réparti dans l'Est de l'Ontario en assurant le placement approprié des étudiantes et étudiants en médecine dans des communautés rurales et régionales.

McMaster Community & Rural Education Program (Mac-CARE)

Mac-CARE organise des programmes d'éducation d'excellente qualité dans les localités et les régions rurales en versant une aide financière aux précepteurs et aux apprenants en vue de leur hébergement et de leur déplacement dans les localités admissibles au cours du stage.

École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO)

Le programme de résidence en médecine familiale du Bouclier canadien de l'EMNO compte de multiples sites de formation. Les résidents font leur apprentissage dans une grande variété de milieux cliniques, sous la supervision de médecins de famille en exercice, de médecins spécialistes et d'autres membres d'équipes de soins paramédicaux qui sont engagés dans les soins aux patients et la formation médicale.

Office of Integrated Medical Education (OIME)

La formation médicale intégrée (Integrated Medical Education), à l'Université de Toronto, fait intervenir des établissements d'enseignement et vivre des expériences d'apprentissage à l'extérieur du Centre des sciences de la santé universitaire, dans une grande variété de milieux répartis dans la Région du Grand Toronto. Différents intervenants ont procédé à leur intégration, notamment les programmes d'études médicales postdoctorales et de premier cycle, leurs hôpitaux entièrement affiliés, les hôpitaux communautaires, les établissements d'enseignement et leurs services cliniques.



Programme de formation à la médecine dans les communautés rurales de l'Ontario

Le Programme de formation à la médecine dans les communautés rurales est un programme indépendant financé par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. De concert avec les six écoles de médecine de l'Ontario et les localités, ainsi que leurs médecins praticiens et recruteurs, le Programme coordonne les stages communautaires pour les étudiantes et étudiants en médecine à toutes les étapes de leur formation et facilite les programmes de recrutement et de maintien en poste dans la région du Sud et du Centre de l'Ontario.

Office of Distributed Education (en anglais seulement)

L'Office of Distributed Education, qui fait partie de la Schulich School of Medicine and Dentistry à l'Université Western, est un partenariat de plus de 60 collectivités réparties dans l'ensemble de l'Ontario du Sud-Ouest qui offre des possibilités d'éducation et de formation aux apprenants du premier cycle et de cycle supérieur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes susmentionnés ou sur la manière d'intégrer l'enseignement à votre pratique, communiquez avec le **conseiller régional** de votre région.

Obtention d'une nomination au sein du corps professoral

Les médecins qui veulent enseigner aux étudiants en médecine ou aux résidents doivent obtenir une nomination au sein du corps professoral du département indiqué dans au moins une des facultés de médecine de l'Ontario, souvent en qualité de professeur auxiliaire. La majorité des facultés de médecine exigent que les précepteurs aient obtenu une nomination au sein du corps professoral pour satisfaire aux normes d'accréditation et faciliter le versement des allocations. Habituellement, les nominations professorales sont octroyées par chaque département, dans une spécialité donnée.

Le processus d'obtention d'une nomination dans une faculté varie selon les écoles et les programmes. Veuillez vous adresser directement à l'école ou au programme visé pour obtenir des renseignements précis sur son processus de nomination et les exigences qui y sont liées. Une nomination professorale donne souvent accès aux ressources électroniques et à la bibliothèque de l'université; certaines facultés offrent l'accès à **UptoDate**, une source d'aide à la prise de décisions cliniques très appréciée. Communiquez avec l'école de médecine de votre région pour obtenir de plus amples renseignements.

Voici les **exigences** générales relatives à l'obtention d'une **nomination** dans une faculté :

- être membre certifié du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) ou de l'Ordre royal des chirurgiens dentistes de l'Ontario (ou équivalent);
- curriculum vitae à jour;
- formulaire de demande de nomination/charge d'enseignement dûment rempli;
- lettres de recommandation;
- lettre d'accompagnement.



Former le formateur : formation médicale continue et perfectionnement professoral

Chaque école de médecine offre aux précepteurs des cours sur l'enseignement aux étudiants en médecine et aux résidents. Consultez l'école qui vous intéresse pour obtenir de plus amples renseignements sur ces cours.

La formation médicale continue (FMC) et le perfectionnement professoral sont aussi des éléments importants de la carrière de médecin et de précepteur. Les nominations professorales incitent les précepteurs à prendre part à des activités pertinentes de FMC, de perfectionnement professoral et d'amélioration des aptitudes à enseigner dans le cadre de leurs fonctions d'enseignement ou elles rendent ces activités obligatoires.

Le perfectionnement professoral englobe un vaste éventail d'activités qu'utilisent les établissements pour renouveler ou pour aider leur corps professoral dans l'exécution de leurs rôles. Ces activités visent à enrichir les connaissances et les compétences de chacun dans des domaines réputés essentiels au travail d'enseignant, d'éducateur, d'administrateur, de leader ou de chercheur.

Le perfectionnement professoral permet également aux médecins et aux précepteurs d'acquérir de nouvelles connaissances et d'améliorer leurs aptitudes en vue de faciliter l'accomplissement de leur mission universitaire et l'atteinte de leurs objectifs de carrière personnels.



Les sites Web suivants contiennent des ressources qui aideront les médecins à poursuivre leur formation médicale :

- **Continuing Health Professional Education, École de médecine du Nord de l'Ontario** (en anglais seulement)
- **Bureau de perfectionnement du corps professoral, Université d'Ottawa**
- **Rural Preceptor Resources, Université Queen's** (en anglais seulement)
- **Centre for Faculty Development, Université de Toronto** (en anglais seulement)
- **Rural Ontario Medical Program** (en anglais seulement)
- **Program for Faculty Development (PFD), McMaster University** (en anglais seulement)
- **Continuing Professional Development, Schulich School of Medicine & Dentistry** (en anglais seulement)

Les associations et les organismes professionnels disposent d'autres ressources en matière de perfectionnement professionnel et de formation médicale continue.

Conclusion

Maintenant que vous avez une meilleure idée de l'intégration de l'enseignement à votre pratique, veuillez à consulter nos autres ressources, TvEP, pour vous aider dans votre transition vers l'exercice de la profession.

- [Le compte à rebours a commencé](#) : Ce module offre aux médecins résidents un guide étape par étape de transition vers l'exercice de la profession.
- [Trouver le modèle d'exercice qui vous convient](#) : Ce module offre de l'information et des ressources aux médecins résidents, aux médecins qui s'installent en Ontario et aux médecins praticiens afin de les aider dans leur recherche d'emploi et le processus d'emploi.
- [Rémunération, mesures incitatives et avantages sociaux](#) : Procure des renseignements aux résidents, aux diplômés en médecine et aux médecins en exercice sur les différentes rémunérations offertes aux médecins en exercice en soins primaires et en soins spécialisés, en Ontario.
- [Services de suppléance en Ontario](#) : Ce module présente aux médecins des conseils sur les pratiques exemplaires ainsi que des ressources en vue de la prestation de services de suppléance en Ontario.
- [L'aspect commercial de la médecine](#) : Ce module offre aux médecins résidents et aux nouveaux diplômés de l'information sur les facteurs professionnels, pratiques et personnels à prendre en compte au moment de l'établissement d'un cabinet en Ontario.
- [Bien-être des médecins](#) : Ce module offre aux médecins résidents, aux diplômés et aux médecins praticiens de l'information sur les ressources et les stratégies de maintien d'un équilibre travail-vie.
- [Ressources pour les médecins](#) : Ce module est une compilation des ressources conçues pour les médecins qui portent sur un vaste éventail de sujets liés à l'exercice de la médecine en Ontario.



Pour plus d'information, communiquez avec votre conseiller régional à practiceontario@healthforceontario.ca.